

et *vice versa*. Il y a certainement eu dans sa vie un moment où il n'était pas sincère. Si j'agissais mal, pour quoi ne m'avertissait-il pas immédiatement de faire mieux ? Mais non, vous agissez splendidement : Voilà sa réponse.

Le 20 avril 1885 il me télégraphia comme suit : —

J'ai reçu votre lettre. Je vous en remercie, et les bonnes nouvelles que vous me donnez de votre bataillon me font beaucoup plaisir. Écrivez-moi aussi souvent que vous le pouvez et donnez-moi les nouvelles. Je prends note de ce que vous dites d'autres affaires dans vos lettres.

Nous allâmes à Calgary. Je trouvais la localité dans un état de grande excitation. Je convoquai en assemblée les autorités religieuses, le maire, et l'officier auquel le général Strange avait confié le commandement de la garde locale. Ils décidèrent que je devais télégraphier au ministre de la milice la même chose que je lui avais télégraphiée de Swift-Current, lui faisant part des mêmes idées, et lui demandant en outre d'ordonner que l'on envoyât quelques éclaireurs dans les environs de Calgary. Il me répondit, me remerciant de ces informations, et ajoutant :

Je suis heureux d'apprendre que vous êtes arrivé sains et saufs à Swift-Current. Nous sommes tous satisfaits de la manière dont vous vous êtes acquittés de votre tâche.

Puis vient un autre télégramme, dans lequel le ministre disait :

Tenez-moi au courant. . . .

Un jour il dit : Tenez-moi au courant, et lorsque vous m'écrivez privément, la communication reste privée. Un autre jour c'est : Écrivez-moi souvent. Un autre jour encore il dit : Vous avez agi splendidement ; et une autre fois enfin, c'est : Nous sommes enchantés de la manière dont vous agissez, et de ce que vous faites. Mes télégrammes, qu'on le remarque, n'étaient pas télégrammes ordinaires, mais étaient en chiffres. Le télégramme dans lequel le ministre disait : "Tenez-moi au courant," est comme suit ; je ne le lirai pas en entier, parce que d'autres personnes y sont concernées :

OTTAWA, 2 mai 1885.

Vous allez bien ; tenez-moi au courant.

Une fois arrivé à Calgary, je ne reçus plus de communication officielle du général. Je reçus ordre d'éparpiller mon bataillon dans les plaines, de le diviser en cinq détachements, et de placer ceux-ci à des distances de 25 à 100 milles les uns des autres. Mais je ne reçus pas d'autre instruction touchant ma conduite dans n'importe quelle circonstance, si ce n'est que le major général Strange m'ordonna de faire son ouvrage. Je travaillai, je travaillai jour et nuit, je fis mon devoir, je fis de mon mieux. On ne s'est jamais plaint que ce que j'avais fait n'était pas bien, et je ne crois pas que personne eût pu faire beaucoup mieux. Il est une chose relativement au service dans le Nord-Ouest qui mérite une mention. Le département des postes fit tout ce qu'il put pour nous. Nous n'avons que des éloges et de la reconnaissance pour ce département et pour le ministre qui en avait alors la direction.

Nous revînmes du Nord-Ouest après avoir visité les montagnes Rocheuses, grâce à l'obligeance de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et avec la permission du ministre et du major général commandant. Nous revînmes à Winnipeg ; et à ce sujet je puis dire que j'épargnai au pays quelques milliers de piastres en insistant pour que les troupes revinssent de Winnipeg plus tôt qu'elles n'en seraient revenues sans cela. Elles y seraient restées quatre ou cinq jours de plus si je n'avais hâté leur retour en télégraphiant plusieurs fois et en montrant la conséquence de cet acte, obtenant ainsi qu'elles revinssent quatre ou cinq jours plus tôt, et épargnant par là des dépenses considérables au pays. A notre retour nous fûmes cordialement accueillis, et tout le monde était content. Le ministre, avec sa grande éloquence, vint faire un discours à nos hommes. Son Excellence le gouverneur général eut la bonté de prononcer aussi un discours. Nous fûmes accueillis on ne peut

plus cordialement ici. Nous avions passé par Toronto, où l'on nous fit une brillante réception, et tous mes hommes furent charmés de voir que dans ce grand centre commercial les volontaires canadiens-français rencontraient un aussi grand nombre de cœurs sympathiques, et ils ne l'oublieraient jamais. Nous fûmes accueillis chaleureusement partout sur notre passage, plaisir augmenté par la perspective de revoir bientôt nos foyers. A Québec on nous fit la plus grande réception possible. Le ministre de la milice continua à correspondre avec moi. Il m'était très sympathique. Tout ce que j'avais fait, tout ce que j'avais écrit et dit était bien. Cela continua jusqu'à l'affaire Riel, mais depuis lors, vous savez vous-même, M. l'Orateur, comment les choses ont tourné.

Je soutenais dans mes télégrammes au ministre et je soutiens encore que si l'on eût fait la campagne avec des soldats montés, cette guerre, au lieu de coûter quatre ou cinq millions, n'aurait pas coûté plus d'un demi-million, et n'aurait duré que deux semaines environ. Il est vrai que cela a valu au pays deux titres, mais ce n'est pas là une compensation suffisante pour les dépenses faites et les pertes de vie. Ceux qui ont été au Nord-Ouest savent parfaitement ce que signifient les provisions et les approvisionnements. Il y a des centaines de milles de prairies parsemées d'un petit nombre seulement de prétendus forts, mais ces forts n'ont pas de murs, et ne sont composés que de quelques petites maisons. Les provisions sont emmagasinées là et sont exposées à être pillées par les Indiens et les Métis, et la tâche de les garder et de protéger les charretiers qui les transportaient était beaucoup plus difficile que celle que l'honorable ministre a eu à remplir durant la campagne. Je ne veux pas enlever à l'honorable ministre son mérite ; je crois qu'il a beaucoup travaillé, mais au moyen de commissions qui décidèrent contre nous, sans nous entendre, en nommant des officiers chargés spécialement de trouver des comptes contre nous, en arrangeant son affaire de telle sorte qu'un an et demi plus tard on puisse présenter des comptes contre nous ; — en faisant son ouvrage de cette manière il a augmenté sa besogne et persécuté ses adversaires, protégeant, souvent indûment, ses partisans. Je regrette d'être obligé d'entrer dans ses détails, mais en justice pour moi, il doit m'être permis d'expliquer ces télégrammes. A mon avis c'est par malice que l'an dernier, lorsque nous discutions l'affaire Riel, l'honorable ministre a profité de mon absence momentanée, pour faire rayer ma motion, et il convient que je saisisse cette occasion, la première qui se présente, pour expliquer ces télégrammes. L'honorable ministre prétend qu'ils sont devant la Chambre. Il se trompe.

L'honorable ministre fait erreur sur tous les faits qu'il a soumis à la Chambre.

Est-il juste, lorsque nous avons servi de notre mieux notre pays, lorsque nous avons fait des sacrifices, et que nous n'avons rien fait pour déshonorer le drapeau, mais qu'au contraire tous nos actes ont provoqué des louanges, est-il juste que le ministre ayant la charge des forces militaires, au lieu de nous défendre, se fasse notre accusateur ? Est-ce là une véritable reconnaissance publique de la part du Canada ? Est-ce digne de ce pays que l'officier-commandant et les officiers du 90^e bataillon soient traités de la sorte par le ministre de la milice ? Le ministre n'a pas quitté son foyer. Nous, au contraire, nous avons quitté les nôtres et avons été au Nord-Ouest lui gagner un titre. Nous avons exposé notre vie ; il n'a pas exposé la sienne. Nous avons fait la véritable besogne de soldats ; il ne l'a pas faite. Je ne lui reproche cependant pas cela. Je suis fier qu'un Canadien français ait obtenu un titre, et plus ils en recevront, plus je serai content.

Une VOIX : Non.

M. AMYOT : C'est là mon sentiment. Je suis loyal, et je crois que la reine est la source des honneurs. Je ne lui